






**LE PALAIS  
SUR VIENNE**

PLUS D'INFORMATIONS :

 Service Enfance,  
Mairie du Palais-sur-Vienne  
20 rue Jules Ferry

RÉFÉRENT CME:  
GAZZIOLA Grégory

 [gregory.gazziola@lepalaisurviennne.fr](mailto:gregory.gazziola@lepalaisurviennne.fr)

 05 55 04 34 04 | 06 12 26 45 18



**LE PALAIS-SUR-VIENNE**

**SERVICE ENFANCE**

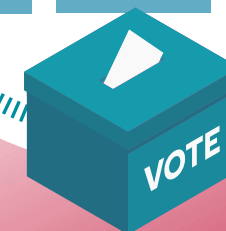
**CONSEIL  
MUNICIPAL  
DES ENFANTS**



LE PALAIS

AVANCE

AVEC NOUS !



*Fais entendre ta voix !*

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, C'EST QUOI ?

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est un lieu d'expression, de participation à la vie de la commune et de compréhension du fonctionnement de la collectivité.

- ▶ **Pour se former** : apprendre à connaître le fonctionnement de sa commune, le rôle des élus et celui des services municipaux.
- ▶ **Pour s'exprimer** : prendre la parole et donner son avis sur la vie locale. Recueillir et rapporter l'avis des autres enfants.
- ▶ **Pour agir** : mener des actions utiles à l'intérêt général, prendre des décisions collectivement.

## COMMENT DEVENIR CANDIDAT ?

Pour candidater il faut :

- ▶ Habiter au Palais-sur-Vienne.
- ▶ Être scolarisé dans une école de la commune.
- ▶ Être en classe de CM1 ou CM2.
- ▶ Déposer le bulletin de candidature en mairie ou par mail : [gregory.gazziola@lepalaissurvienna.fr](mailto:gregory.gazziola@lepalaissurvienna.fr)

**! Dépôt du bulletin au plus tard le 15 novembre 2024 !**



## LE CALENDRIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
NOV.	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
DÉC.	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M

- date limite de dépôt des candidatures - jours des élections - 2<sup>e</sup> tour (si nécessaire) - résultats des élections - investiture - 1<sup>re</sup> commission

## LES OBLIGATIONS DES ÉLUS

- ▶ Être **disponible aux dates des différentes commissions** (maximum 6 rencontres/an) et manifestations pour laquelle le CME sera convié.
- ▶ S'engager pour **2 ans**.

## PREMIÈRE DATE CLÉ

Grégory GAZZIOLA, référent du CME sera présent à la sortie des écoles, de 16h15 à 18h, pour répondre à vos questions :

Le lundi 4 novembre à Jean Giraudoux

Le mardi 5 novembre à Jules Ferry

Le jeudi 7 novembre à Aristide Briand



## BULLETIN DE CANDIDATURE AU CME

**! À remettre au plus tard le 15 novembre 2024 !**

### RENSEIGNEMENTS

NOM et Prénom de l'enfant :

École :

Classe :

NOM et Prénom du ou des responsables :

Adresse :

Téléphone :

### AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à s'inscrire au CME .....

J'autorise les services municipaux à réaliser des photos, vidéos et prises de son sur lesquels mon enfant apparaît pour diffusion sur tout support (site internet, réseaux sociaux de la mairie, presse municipale et locale, affiche, plaquette...) et rapport d'activité

Je m'engage à conduire mon enfant aux réunions du CME en dehors des temps scolaires

Fait à : .....

Le : .....

Signature du ou des parents :

Signature de l'enfant :